

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de La Rochelle - Licence - Géographie et aménagement (3085)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de La Rochelle - Licence - Géographie et aménagement (3085)	Jury par défaut	Tous les candidats	41	300	168	255	14	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.
- * Avoir un intérêt pour la recherche documentaire
La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.
- * Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces
L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du

droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous souhaitez acquérir une culture générale en géographie humaine, aménagement et urbanisme, environnement ?

La licence Géographie et aménagement est faite pour vous.

Grâce à des enseignements à la fois théoriques et pratiques (sorties de terrain, enseignements assurés par des professionnels, stage). Les outils numériques (cartographie assistée par ordinateur, télédétection, systèmes d'information géographique) désormais incontournables dans les métiers de l'aménagement et de l'environnement, sont au cœur de la formation, avec des travaux dirigés sur ordinateur en petits groupes.

Au deuxième semestre, vous aurez la possibilité de suivre un double parcours géographie et aménagement/histoire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site :

<https://formations.univ-larochelle.fr/licence-geographie-amenagement>

En complément à cette formation, un cursus master en ingénierie vous est proposé :

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/nos-formations/cursus-master-ingenierie-cmi>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'examen des voeux est fondé sur les notes et moyennes de première et terminale et une évaluation qualitative.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une attention particulière doit être portée sur l'adéquation entre le projet d'études et/ou professionnel et la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes et moyennes de première et terminale	Notes obtenues en histoire géographie, français, philosophie.	Notes des épreuves anticipées du Bac, moyennes en première et terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'analyse et rédactionnelle.	Notes obtenues en français.	Notes obtenues aux épreuves anticipées du bac.	Important
Savoir-être	Autonomie, curiosité intellectuelle.	Informations figurant dans le projet de formation motivé.	Projet de formation motivé.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissance de la formation.	Adéquation entre le projet d'études et/ou professionnel et la formation.	Projet de formation.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et/ou associatif.		Projet de formation.	Complémentaire

Signature :

Jean Marc OGIER,
Président de l'établissement Université de La Rochelle